

MAUVAISES ONDES

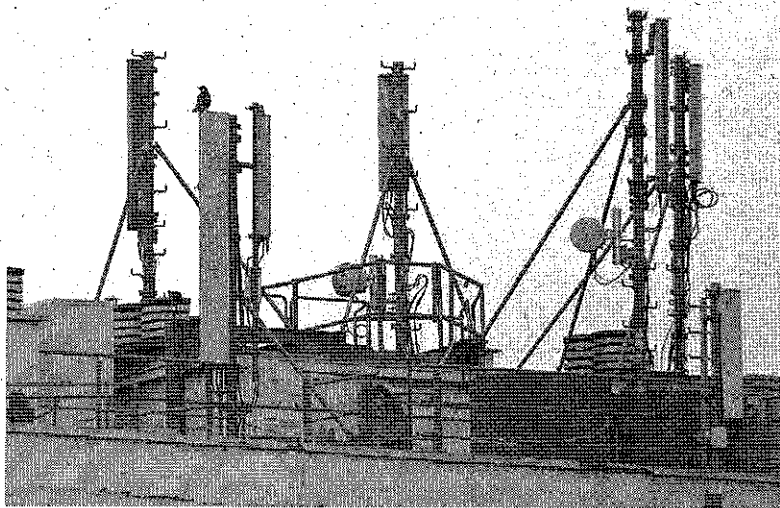
FRANCE 3 20.35 DOCUMENTAIRE UNE ENQUÊTE ÉDIFIANTE SUR LES ONDES ÉLECTROMAGNÉTIQUES

Quand un puissant opérateur de téléphonie mobile propose à une famille de racheter sa maison, en échange de son silence, il y a des raisons de s'inquiéter. Surtout s'il s'agit de taire le lien possible entre la maladie de son enfant et l'immense antenne-relais planté à quelques mètres du jardin. Et lorsque ce même opérateur, soudainement frileux d'avoir osé une proposition aussi indécente, se rétracte mais s'empresse cependant de faire démonter l'antenne, comme pour faire disparaître une preuve, il n'y a pas de quoi se sentir rassuré non plus !

En France, on compte soixante-dix-huit mille antennes-relais et pas moins de soixante-quatre millions de téléphones portables. Dans quelle mesure les ondes électromagnétiques émises par ces antennes-relais sont-elles dangereuses pour la santé ? Pourquoi les études scientifiques sur ce sujet sont-elles constamment discutées et voient-elles leur publication ralentie ? Quel rôle jouent les opérateurs de téléphonie mobile dans ces recherches tentant de mettre en question l'innocuité des ondes émises par les téléphones portables ?

HUIT MOIS D'ENQUÊTE RIGOREUSE

Autant de questions abordées dans ce documentaire éduquant réalisé par Sophie Le Gall, qui a reçu le Prix de l'investigation au Festival international du grand reportage d'actualité pour son film *Du poison dans l'eau du robinet*. Comme son nouvel opus, ce dernier était déjà produit par Ligne de Mire Production pour France 3. Fruit de huit mois d'enquête, *Mauvaises ondes* met en lumière de façon concrète le problème de l'indépendance des scientifiques vis-à-vis de l'industrie, qui donne des « coups de main » à certains chercheurs visiblement peu tourmentés par les questions d'ordre éthique.



On compte près de 80 000 antennes-relais en France pour 64 millions de téléphones portables. LIGNE DE MIRE PRODUCTION

Si aucun opérateur de téléphonie mobile n'a accepté de répondre aux questions de la journaliste, elle réunit malgré tout un ensemble cohérent d'interlocuteurs (scientifiques de tous bords, personnalités politiques, représentants d'associations) lui permettant de mener une enquête rigoureuse et de construire un propos pertinent.

Et tandis que le gouvernement de François Fillon s'enorgueillit d'avoir lancé un « Grenelle des ondes », Etienne Cendrier (porte-parole de l'association Robin des toits) pointe avec malice (et inquiétude) « la position mobile » de la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement Nathalie Kosciusko-Morizet sur les normes relatives aux antennes-relais... Une séquence particulièrement éloquentes. ■

Hélène Delye

Sophie Le Gall (France, 2011, 90 minutes).

CHEZ MAUPASSANT

FRANCE 2 20.35 FILM LES ADAPTATIONS RÉUSSIES DE DEUX NOUVELLES DE L'ÉCRIVAIN

Le plaisir des sens, d'abord. Au soleil d'une guinguette de la Seine abreuvée de vin et de musique, les Dufour mère et fille s'évirent des regards de deux canotiers.

D'un naturel exubérant, Madame (Cristiana Reali) se montre d'autant moins farouche qu'elle est affublée d'un mari insignifiant (Patrick Chesnais). Sa fille Henriette (Pauline Acquart), qui découvre la vie, est plus réservée mais non moins émue.

Une balançoire, une yole, puis un rossignol, vont la guider sur le chemin du désir. Ici filmé par Jean-Daniel Verhaeghe, cet itinéraire – qui s'achève brutalement sur le seuil des convenances sociales – a été tracé par Maupassant dans *Une Partie de campagne*. Une nouvelle publiée en 1884, qui fit d'un



Patrick Chesnais (Ernest Dufour)

Exit la guinguette, place aux travaux des champs. Dans *Le Vieux*, on n'a pas le temps de batifoler ; ni même celui de mourir.

Quand « le vieux » agonise, sa fille, Madame Chicot (Dominique de Lacoste) et son gendre (Francis Perrin) s'impatientent. Au jour fixé par eux pour l'enterrement, il y a foule autour des pâtisseries et du cidre. Mais « le vieux » est toujours de ce monde. ■

Jean-Baptiste de Montvalon

« Une partie de campagne », de Jean-Daniel Verhaeghe (France, 2011, 55 minutes). Avec Cristiana Reali, Patrick Chesnais, Pauline Acquart...

« Le Vieux », de Jacques Santamaria

LE CRIME INVISIBLE

PLANÈTE 20.40 DOCUMENTAIRE

Le début du rapport en août 2007 par l'ONG américaine Human Rights Watch est « Depuis l'irruption d'un conflit en 2002 entre le gouvernement et des groupes rebelles basés à l'ouest du pays, de nombreux civils et femmes ont été victimes de violences sexuelles brutales en Côte d'Ivoire, commises par des hommes appartenant à deux camps. »

Écrit par Etelle Higonnet, traduit par Raynald Lellouche, *Le Crime invisible* s'appuie sur les témoignages d'Aline, Mariam, Aminata, et Adèle, harcelées, frappées, violées, parfois pendant des mois, parfois leurs enfants, parfois par un membre de leur famille, comme un kalachnikov sur la tempe ; toutes choisies de parler face à la caméra, visage découvert, malgré la douleur, la peur. Et leurs paroles pleurent et soufflent court, sont des années après l'horreur, « *jours mal* », précise Adèle.

« DOMMAGES COLLATÉRAUX »

Mais face à l'impunité, à la haine et de cette barbarie, comme des « dommages collatéraux » à la guerre civile, elles n'ont pas le choix. Aucune d'entre elles n'a encore en Côte d'Ivoire : elle a fui, en exil, au Liberia, au Bénin, au Faso ou en France pour les plus heureuses. Seules – leur mari a bien souvent tué – elles se retrouvent sans ressources et sans soutien pour leurs enfants, uniques raisons de vivre... quand même.

Ainsi, au Burkina Faso, Sabine a une association d'entraide qui donne des conseils aux femmes victimes de la guerre. Victime elle-même, dès lors de son adolescence, elle a vécu en Côte d'Ivoire près d'un poste de police... d'où elle entendait les suppliques. Aujourd'hui, 700 femmes affrontent leurs démons.

En 2010, Human Rights Watch estimait que « les habitants de l'ouest du pays sont consumés par la peur, victimes d'un vol commis avec [les femmes] d'être tirées hors de leur autobus et violées ».

Le documentaire *Le Crime invisible* n'évoque pas les derniers moments en Côte d'Ivoire, où le viol a été largement « utilisé » comme arme de guerre. Au moment où la situation dans le pays s'apaise, la paix des femmes n'est pas celle des femmes. ■

Olivier H.